UCLouvain

bdroi1370

2025

Intellectueel eigendomsrecht

4.00 crédits	30.0 h	Q1

Enseignants	Depreeuw Sari ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	*Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Thèmes abordés	· Droit d'auteur et droits voisins · Droit des marques · Droit des brevets · Secrets d'affaire
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** **Culture générale et des savoirs interdisciplinaires.** Le cours contribue à cette compétence en: · Introduisant les étudiants aux fondements des droits intellectuels (droit d'auteur, marques, brevets, secrets d'affaires). · Offrant une perspective interdisciplinaire sur les enjeux économiques, sociaux et technologiques liés à la propriété intellectuelle. · Mobilisant des sources juridiques variées (belges, européennes, internationales), ce qui développe une capacité à naviguer dans des contextes juridiques multiples. **Savoirs juridiques spécifiques.** Le premier objectif de ce cours est d'introduire l'étudiant au système particulier des droits intellectuels (droit d'auteur, marques, brevets) et les secrets d'affaires. L'étudiant.e apprend la raison d'être, les caractéristiques et la structure des droits intellectuels (objet protégé, titulaires, droits exclusifs, exceptions, durée, cessions et licences, etc.). Il.elle apprend à travailler avec des sources juridiques d'origines diverses, à savoir les lois et la jurisprudence belges, européennes et internationales.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral (une question pratique et une question théorique)
Méthodes d'enseignement	Premier quadrimestre, 30 heures de théorie.
Contenu	- Partie 1: Introduction aux droits intellectuels (origine, caractéristiques, types, sources internationales, européennes, belges, structure) - Partie 2: droit d'auteur et droits voisins (droits des artistes-interprètes, producteurs, éditeurs), protection des logiciels et des bases de données - Partie 3: droit des marques - Partie 4: droit des brevets - Partie 5: secrets d'affaires Par type de droit intellectuel, nous examinerons (i) l'objet de la protection et les conditions de protection, (ii) le titulaire de droit et la cession de droits, (iii) le champs de protection (droits exclusifs, exceptions), (iv) la durée et la perte du droit. Les sources prises en considération sont les lois et la jurisprudence internationales, européennes et belges.
Bibliographie	M.-C. JANSSENS & F. GOTZEN, Wegwijs in het intellectueel eigendomsrecht, Vanden Broele, 2020, 428 p. H. VANHEES, Intellectuele Rechten, Intersentia, 2020, 818 p. S. DUSOLLIER & A. DE FRANCQUEN, Manuel de droits intellectuels, Anthemis, 2015, 381 p. H. VANHEES, Basiswetteksten inzake het recht van de intellectuele eigendom (10de ed), Intersentia, 2020, 1104 p.

Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit (horaire décalé)	DRDB1BA	4	BDROI1218A	🔍
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	DRNB1BA	4	BDROI1218	🔍
Bachelier en droit (français-anglais) [version trilingue - accessible uniquement pour ré-inscription]	DRAB1BA	4	BDROI1218	🔍